

L'ÉCLUSE

BULLETIN MUNICIPAL
VILLE DE CHAMBLY

En action
pour une ville
plus inclusive

PAGES 6 ET 7

Dimanche 2 novembre
Tous aux urnes!

Ce que vous devez savoir
avant le jour du scrutin

PAGES 4 ET 5

SEPTEMBRE

2025

Vol. 38 / N°3



Photo : Alexandre Charron



MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Notre ville évolue, et avec elle, de nouvelles façons de rester connectés à la vie municipale émergent. Une nouvelle venue s'ajoute aux outils virtuels mis à votre disposition : la carte citoyenne numérique.

Que ce soit pour emprunter un livre, faire trempette au Complexe aquatique de Chambly, inscrire votre enfant au camp de jour ou accéder à certaines installations, cette carte vous ouvre les portes d'une foule de services municipaux. Elle est facile à utiliser, toujours à portée de main... et écologique!

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez en faire la demande directement sur le portail citoyen Espace Chambly. Profitez-en pour consulter les avis par courriel, auxquels vous pouvez souscrire, afin de recevoir des informations importantes en temps réel.

La municipalité propose également deux infolettres, l'une sur l'actualité municipale et l'autre sur les loisirs. En vous y abonnant, vous recevrez, tous les mois, directement dans votre boîte courriel, des nouvelles de votre ville. C'est un excellent moyen de rester informé, de participer à la vie municipale et de profiter pleinement de tout ce que Chambly a à offrir.

Je vous encourage à faire le pas vers ces outils simples, pratiques et modernes. Ensemble, continuons de bâtir une ville connectée, inclusive et à l'écoute de ses citoyens.

Votre mairesse,
ALEXANDRA LABBÉ

450 658-0624 · mairesse@ville.chambly.qc.ca

CONSEILLERS MUNICIPAUX



CARL TALBOT
District du Canton
514 712-2480
carl.talbot@ville.chambly.qc.ca



COLETTE DUBOIS
District Charles-Michel-De Salaberry
514 974-7587
colette.dubois@ville.chambly.qc.ca



SERGE SAVOIE
District Antoine-Louis-Fréchette
514 816-6449
serge.savoe@ville.chambly.qc.ca



JUSTIN CAREY
District du Ruisseau
819 918-6145
justin.carey@ville.chambly.qc.ca



JEAN-PHILIPPE THIBAULT
District du Bassin
438 523-1576
jean-philippe.thibault@ville.chambly.qc.ca



ANNIE LEGENDRE
District de la Petite Rivière
514 430-5431
annie.legendre@ville.chambly.qc.ca



LUC RICARD
District Louis-Franquet
514 249-0562
luc.ricard@ville.chambly.qc.ca



JEAN-FRANÇOIS MOLNAR
District des Grandes-Terres
514 979-0900
jean-francois.molnar@ville.chambly.qc.ca

L'ÉCLUSE

56, rue Martel, Chambly (Québec) J3L 1V3
chambly.ca · communications@ville.chambly.qc.ca

LA MUNICIPALITÉ ET LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

Une alliance gagnante pour tous

Nos organismes communautaires jouent un rôle crucial dans le développement d'une offre de service diversifiée envers la population. Qu'il s'agisse de sport, de culture, de vie communautaire ou de développement économique, l'apport des organismes locaux contribue activement à la vitalité de notre communauté. Voilà pourquoi Chambly appuie ces organismes.

UN MILIEU DIVERSIFIÉ

Depuis 2023, la Politique d'admissibilité et de soutien aux organismes encadre les actions en ce sens et permet aux organismes de bénéficier de plusieurs formes de soutien : visibilité, aide financière, accompagnement professionnel, etc.

En 2024, la mise en place de plusieurs programmes découlant de cette Politique a permis à 24 organismes de profiter de subventions et de soutien technique totalisant plus de 150 000 \$. La municipalité a également conclu des ententes annuelles avec 7 organismes, représentant près de 210 000 \$. Au total, près de **360 000 \$** ont été investis dans nos organismes communautaires en 2024.

Mentionnons également que près de 500 bénévoles ont participé à des activités de reconnaissance leur étant dédiées.

DÉCOUVREZ
LE RÉPERTOIRE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES :
chambly.ca/reperoire-des-organismes



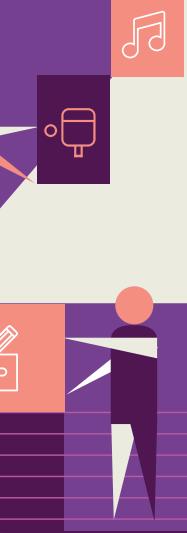
CONTRIBUTION BONIFIÉE EN 2025

Pour la première moitié de 2025, la contribution de la municipalité aux organismes a atteint **458 466 \$**. Au total, 26 organismes ont bénéficié de contributions financières ou de soutien technique, par le biais des différents programmes, pour une valeur totale de 103 119 \$. Les ententes annuelles de soutien auprès de 10 organismes représentent, quant à elles, 355 347 \$.

UN MILIEU COMMUNAUTAIRE DIVERSIFIÉ

Au cours des deux dernières années, 12 organismes communautaires ont obtenu la reconnaissance officielle de la Ville, portant à 58 le nombre d'organismes communautaires reconnus.

De ce nombre, 43 % des organismes œuvrent dans le secteur communautaire et événementiel, 36 % dans le secteur des sports et du plein air et 11 % sont à vocation culturelle. Plus de 1300 bénévoles y donnent du temps, permettant ainsi aux organismes de remplir leur précieuse mission auprès de la société.



ÉLECTION MUNICIPALE

Tous les quatre ans, les Chamblyens doivent élire un nouveau conseil municipal.

Votre municipalité gère plus de 60 % des services publics que vous utilisez quotidiennement. Les routes, les parcs, les infrastructures collectives et la programmation des loisirs, en sont quelques exemples. Par conséquent, ce sont les individus que vous élirez qui auront la responsabilité de déterminer la direction que prendra Chambly pour les prochaines années.

Près de 200 personnes seront appelées à travailler dans le cadre du scrutin à Chambly. Vous pourrez suivre les résultats du scrutin en direct, le soir du 2 novembre. Le dépouillement débutera dès la fermeture des bureaux de vote, à 20 h. Les résultats seront dévoilés uniquement lorsque le décompte de tous les bulletins de vote pour un poste en élection sera terminé.

Le saviez-vous?

Au Québec, l'élection municipale permet aux électeurs de voter pour un maire ou une mairesse, ainsi que pour une personne qui les représentera au conseil municipal. À Chambly, le territoire est divisé en huit districts, pour une meilleure représentativité. Le conseil municipal compte neuf élus municipaux, dont huit conseillers et conseillères.

QUI PEUT VOTER?

Vous pouvez voter si, le jour du scrutin :

- vous avez 18 ans ou plus
- vous êtes citoyen canadien
- vous êtes inscrit sur la liste électorale
- vous n'avez pas perdu vos droits électoraux
- vous résidez à Chambly et vous habitez au Québec depuis au moins six mois

OU

vous possédez un immeuble ou occupez un établissement d'entreprise situé à Chambly depuis au moins 45 jours.

Pour vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale, consultez l'avis d'inscription qui vous a été envoyé, rendez-vous sur le site Web d'Élection Québec ([électionquebec.qc.ca](http://electionquebec.qc.ca)) ou communiquez avec la présidente d'élection de la municipalité.

COMMENT ET OÙ VOTER?



Pour vous prévaloir de votre droit de vote, vous devrez présenter l'un des documents suivants : une carte d'assurance maladie du Québec, un permis de conduire du Québec, un passeport canadien, un certificat de statut d'Indien ou une carte d'identité des Forces armées canadiennes.

Le **jour du scrutin**, les citoyens des districts du Canton et du Bassin seront invités à se rendre au Pôle culturel de Chambly pour voter. Ceux des districts Charles-Michel-De Salaberry, de la Petite Rivière, Antoine-Louis-Fréchette, Louis-Franquet, du Ruisseau et des Grandes-Terres se rendront à l'École secondaire de Chambly.

Pour voter au **bureau du président d'élection** ou **par anticipation**, présentez-vous au Pôle culturel de Chambly lors des jours et des heures prévues à cet effet.

DATES IMPORTANTES



Quel est votre district électoral?



POUR LE SAVOIR,
UTILISEZ NOTRE OUTIL
DE RECHERCHE
PAR ADRESSE.

S'impliquer tout au long de l'année

Au-delà du jour du scrutin, plusieurs avenues s'offrent à vous pour prendre part aux décisions et contribuer à l'amélioration de votre ville.

Informez-vous

En plus du bulletin municipal, la Ville met à votre disposition deux infolettres, dédiées à l'actualité et aux loisirs, auxquelles vous pouvez vous abonner. Vous pouvez assister aux assemblées du conseil municipal, en personne ou en ligne. Visitez le site Web de la Ville pour accéder aux ordres du jour, aux procès-verbaux et aux captations vidéo.

Exprimez-vous

En tout temps, vous pouvez écrire aux élus municipaux ou les appeler pour discuter de sujets qui vous tiennent à cœur. Vous pouvez également communiquer avec l'équipe municipale ou poser vos questions durant la période dédiée, lors des assemblées du conseil municipal.

Adoptez la participation publique

Les démarches de participation publique permettent de s'exprimer, de s'informer, de décider, de conseiller et même de s'amuser sur un sujet particulier. Pour suivre les démarches en cours, rendez-vous sur le portail citoyen Espace Chambly.

Siégez à une table consultative municipale ou à un comité

Les tables consultatives municipales et les comités spéciaux permettent à la population de prendre part aux discussions entourant les projets portés par la Ville, et de faciliter la prise de décision des élus, par le biais de recommandations formulées au conseil municipal.

En action pour une ville plus accessible

Chaque année, la Ville met à jour son **Plan d'action à l'égard des personnes handicapées**, qui guide ses interventions dans plusieurs domaines, tels que la mobilité active, les infrastructures, la participation citoyenne, la sensibilisation et l'accès aux services.

Même la publication que vous tenez entre vos mains est désormais plus accessible, grâce à des caractères plus gros qui facilitent la lecture.

DES LIEUX PENSÉS POUR TOUS

En matière de mobilité et d'infrastructures, nous avons mis en place de nombreuses initiatives. Les parcs Hertel, François-Davignon, Laurent-Perreault et Jean-Bigonesse, refaits au cours des deux dernières années, intègrent maintenant des équipements adaptés et inclusifs.

Au Centre sportif Robert-Lebel, une plateforme pour fauteuil roulant permet aux spectateurs à mobilité réduite de savourer pleinement une partie de hockey. Des améliorations au Pôle culturel de Chambly ont réduit les obstacles, pour faciliter les déplacements des personnes vivant avec des défis visuels.



Que l'on circule en fauteuil roulant, que l'on porte un enfant dans ses bras ou que l'on ait les bras chargés de matériel, chacun peut bénéficier de l'accessibilité!

Par ailleurs, les citoyens ayant des besoins spécifiques concernant leur accès à des événements peuvent soumettre des demandes d'accommodement via Espace Chambly.

UNE BIBLIOTHÈQUE ENGAGÉE

Votre bibliothèque propose aussi des services accessibles. On pense, entre autres, à des livres audios ou à gros caractères, au service de livraison à domicile Porte-à-lire et au programme Biblio-Santé (pour trouver de l'information vérifiée sur la santé). Un téléagrandisseur ClairView+ et un clavier à gros caractères permettent à tous de profiter des ressources informatiques.

En matière de loisir, nous avons acquis du matériel adapté, notamment des déambulateurs pour le patinage, et nous prévoyons nous doter de plus amples équipements.

UN ENGAGEMENT RECONNNU

Chambly a reçu le Prix Excellence – Coopération et concertation au Gala Nomina pour son projet d'activités d'inclusion et de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées. À l'été 2024, en collaboration avec Zone Loisir Montérégie et des partenaires en santé publique, la Ville a intégré des activités adaptées dans quatre fêtes de quartier. L'initiative se poursuit en 2025.



Photo : Alexandre Charron

Une première politique pour les personnes aînées

En créant la **Politique des personnes aînées et son plan d'action**, Chambly affirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie de sa population plus âgée.

DÉMARCHE COLLECTIVE

Fruit de plus d'un an de travail, cette politique s'appuie sur la participation de centaines de personnes aînées, de proches aidants et d'acteurs communautaires. Ceux-ci ont pu s'exprimer dans le cadre d'une démarche de participation publique, qui a permis de cerner les besoins et les attentes de nos citoyens d'expérience.

Certaines suggestions émises par les personnes participantes, comme l'ajout de bancs au parc naturel des Ruisseaux ou l'organisation de conférences, ont déjà été intégrées aux actions prévues par la municipalité.

D'autres initiatives envisagées, telle l'amélioration de l'éclairage dans les carrefours giratoires pour les piétons, concordent avec les besoins évoqués dans le cadre de la démarche de participation publique.

DÉCOUVREZ LA POLITIQUE DES PERSONNES AÎNÉES ET SON PLAN D'ACTION : chambly.ca



De nouvelles matières acceptées dans le bac de récupération

Depuis le début de l'année, la variété de matières que vous pouvez déposer dans le bac bleu s'est élargie. Sacs de croustilles, emballages de barres tendres, pots de yogourt individuels, barquettes alimentaires et bien plus encore y trouvent désormais leur place.

EMBALLAGE, CONTENANT OU IMPRIMÉ?

Pour savoir si une matière peut être récupérée, demandez-vous s'il s'agit d'un emballage, d'un contenant ou d'un imprimé. Si oui, elle va dans le bac bleu, peu importe sa composition. Inutile de vérifier le numéro ou l'élasticité d'un plastique; tous les emballages et les contenants de plastique sont maintenant acceptés.

Seules exceptions : les aérosols, les emballages de protection en polystyrène expansé (comme les emballages de meubles ou de produits électroniques), et les emballages en plastique dit oxodégradable, biodégradable ou compostable. Utilisez plutôt le dépôt des résidus domestiques dangereux pour les aérosols, l'Écocentre pour le polystyrène et les ordures pour les emballages en plastique dit dégradable, biodégradable ou compostable.

MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Ces ajouts découlent d'une modernisation du système de collecte sélective. Concrètement, les entreprises qui mettent en marché des contenants, des emballages ou des imprimés, doivent maintenant gérer ces matières en fin de vie.

Cette transformation permet d'harmoniser les pratiques à l'échelle provinciale, pour plus d'efficacité. Puisqu'une seule entité est responsable de toutes les matières collectées partout au Québec, elle engendre un plus grand volume de matières et facilite le recyclage de certaines matières auparavant peu valorisées.

LES BONS GESTES À ADOPTER

Videz et rincez légèrement les contenants pour éviter de contaminer les autres matières de votre bac. Séparez les différentes matières d'un même article (ex. : un sac de craquelins et sa boîte ou un couvercle et son pot).

Défaitez et pliez les boîtes de carton pour optimiser votre espace et roulez le papier d'aluminium en boulettes.



UN OUTIL PRATIQUE À PORTÉE DE MAIN

L'application *Ça va où?* de Recyc-Québec vous permet de trouver rapidement la meilleure destination pour chaque matière. Une alliée précieuse à avoir sur son téléphone!

